

CONFERENCE ACTES 1 :8 GABON

RESOLUTIONS

Nous, participants à cette conférence Actes 1:8, prenons l'engagement et affirmons notre désir de conduire les Assemblées de Dieu du Gabon (ADG) à l'expérience du réveil par le Saint Esprit et la multiplication des églises locales.

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre, pour atteindre les objectifs suivants, allant de la période du 24 Août 2013 à Décembre 2020 :

1. Avoir au moins 80% de nos membres baptisés dans le Saint Esprit.
2. Implanter sur l'ensemble du territoire national, 300 églises locales.
3. Former 300 nouveaux serviteurs de Dieu et collaborateurs planteurs d'églises
4. Encourager chaque église locale à prendre l'initiative d'implanter au moins une église locale dans la même période.
5. Former, envoyer et soutenir au moins cinq (5) missionnaires sur le champ de mission à l'étranger.

Nous convenons aussi, que les Départements du Pentecôtisme et de la Mission, sous la supervision du Bureau National, organisent et supervisent la mise en œuvre des actions suivantes, afin de favoriser la réussite de nos objectifs :

1. Organiser des actions de jeûne et prières pour la mission et le revêtement de la puissance du Saint Esprit.
2. Engagement pour tous les Serviteurs de Dieu, à Prêcher sur l'expérience du baptême dans le Saint Esprit et la mission de Dieu, au moins une fois par mois.
3. Les responsables de région et les pasteurs des églises locales entreprendront des campagnes d'évangélisation et d'implantation d'églises.
4. Organiser des séminaires locaux et régionaux sur Actes 1:8.
5. Organiser des journées de prières sur l'expérience du baptême dans le Saint Esprit au moins une fois par trimestre.
6. L'Implication de tous les départements des Assemblées de Dieu du Gabon (DEFCAD, Hommes, Jeunesse, Ados et Enfants...) dans la Décennie de la Pentecôte et la mission de Dieu.
7. Mettre un accent particulier sur le discipolat : S'assurer que tous les nouveaux convertis deviennent des disciples qui, remplis du Saint Esprit participent à la mission de Dieu qui consiste à évangéliser notre pays et le monde.
8. Mise en place de la Formation des formateurs.

Enfin, nous décidons que chaque région et chaque église locale établissent des équipes d'implantation d'églises, en nous assurant que la ferveur Pentecôtiste continue à travers les prières, les jeûnes, les implantations d'églises, et en demeurant toujours sensibles au Saint Esprit tant au niveau local que national.

Que Dieu dans sa grâce nous accorde son aide.

Fait à Libreville, le 24 Août 2013.

Pour Initiative Actes en Afrique

Dr Denzil R. MILLER



Pour les Assemblées de Dieu du Gabon

Apôtre Dr. Jude Benjamin N'GOUWA